

CONTRÔLE D'UNE INSTALLATION ÉLECTRIQUE À BASSE TENSION ET À TRÈS BASSE TENSION

(Livre 1 - AR 8/09/2019)

CONFORME**RENSEIGNEMENTS D'IDENTIFICATION**

Adresse de l'installation:	Rue Paul Sauvenier 65 Bellecourt 7170
Type de local:	Unité d'habitation
Propriétaire/Gestionnaire/Responsable:	LORETTE Sauvenier 65 Rue Paul Sauvenier 65 Bellecourt 7170
Demandeur:	FABELEC, Lorette Fabrice Rue Pasteur 186 7160 Chapelle les Herlaimont Belgique
Réseau de distribution d'énergie:	ORES
Responsable de l'exécution des travaux:	FABELEC, Lorette Fabrice - BE0829409980
Code EAN:	Non disponible

DONNEES DU CONTRÔLE

Le contrôle est réalisé suivant les prescriptions du Livre 1 de l'arrêté royal du 8 septembre 2019 établissant le Livre 1 sur les installations électriques à basse tension et à très basse tension.

Type de contrôle suivant:	Installation électrique - Contrôle de conformité avant mise en usage - Chapitre 6.4
Date de réalisation de l'installation:	≥ 01/06/2023
Dispositions dérogatoires applicables:	Néant
Délimitation du contrôle:	Entièrement de l'installation électrique

DONNEES GENERALES DE L'INSTALLATION ELECTRIQUE

N° de compteur:	1SAG1100707168
Index jour:	369,608
Index nuit:	527,987
Tension de service (AC):	1N400V
Protection générale du branchement:	Existante : 40 A Prévus : —
Canalisation(s) d'alimentation – Section(s) (mm ²):	4x10
Canalisation(s) d'alimentation – Type(s):	XGB
Protection à courant différentiel résiduel générale:	1. 40 A Δ 300 mA / type : A
Courant de court-circuit présumé maximal :	3000 A
Nombre de tableaux:	1
Nombre de circuits terminaux:	19
Type de schéma liaison à la terre:	TT
Type de prise de terre:	Boucle de terre

DESCRIPTION DE L'INSTALLATION CONTROLEE

- ☒ Voir schémas / plans en annexe
- ☒ Description ouverte :
Équipotentiels en attente de raccordement. Appareils à poste fixe en attente de placement

CONTRÔLE PAR MESURE ET ESSAIS

Description	OK	NOK	NA
Résistance de dispersion de la prise de terre : 8,2 Ω	X		
Résistance d'isolement général des circuits : 5,5 M Ω	X		
Test de continuité (conducteurs de protection, liaisons équipotentielles, matériel de classe I)	X		
Protection contre les surintensités	X		
Protection contre les court-circuits	X		
Adéquation des dispositifs de protection à courant différentiel-résiduel	X		
Contrôle du fonctionnement des DPCDR via leur propre bouton de test	X		
Contrôle des boucles de défaut et du raccordement correct des DPCDR via la création d'un courant de défaut	X		
Contrôle de l'état du matériel électrique d'installation fixe (interrupteurs, socles de prises de courant, raccordement tableaux,...)	X		
Contrôle visuel du matériel fixe ou installé à poste fixe et du matériel mobile	X		
Protection contre les contacts directs	X		
Protection contre les contacts indirects	X		
Exécution de l'installation électrique conformément aux schémas et plans	X		

RESULTATS DU CONTROLE
INFRACTIONS

Néant

REMARQUES et/ou NOTES

Néant

Le contrôle n'a porté que sur les parties visibles et accessibles de l'installation, et uniquement sur les installations électriques concernées par la demande qui nous a été adressée. Aucune modification apportée à l'installation après le passage de l'agent-visiteur n'est prise en compte dans ce rapport. Les travaux nécessaires pour faire disparaître les infractions constatées pendant la visite de contrôle doivent être exécutés sans retard et toutes mesures adéquates doivent être prises pour qu'en cas de maintien en service des installations, les infractions ne constituent pas un danger pour les personnes et les biens. Toute information contenue dans le présent rapport est confidentielle et ne peut être divulguée qu'au demandeur et au propriétaire. Seul le service du ministère fédéral de l'économie en charge de la surveillance des organismes de contrôle agréé peut avoir accès, à sa demande, à ces informations. En cas de non-conformité persistante à la seconde visite, une copie du rapport est d'office transmise au SPF Économie Direction générale de l'Énergie par BELGOTEST.

CONCLUSION

☒ L'installation électrique est **conforme** aux prescriptions du Livre 1 (AR du 08/09/2019) concernant les installations électriques à basse tension et à très basse tension. Le prochain contrôle est à effectuer au plus tard avant le : 09/12/2050.

Pour le Directeur Technique,
L'inspecteur

Signature de l'inspecteur :
BELGOTEST
Organisme de contrôle agréé

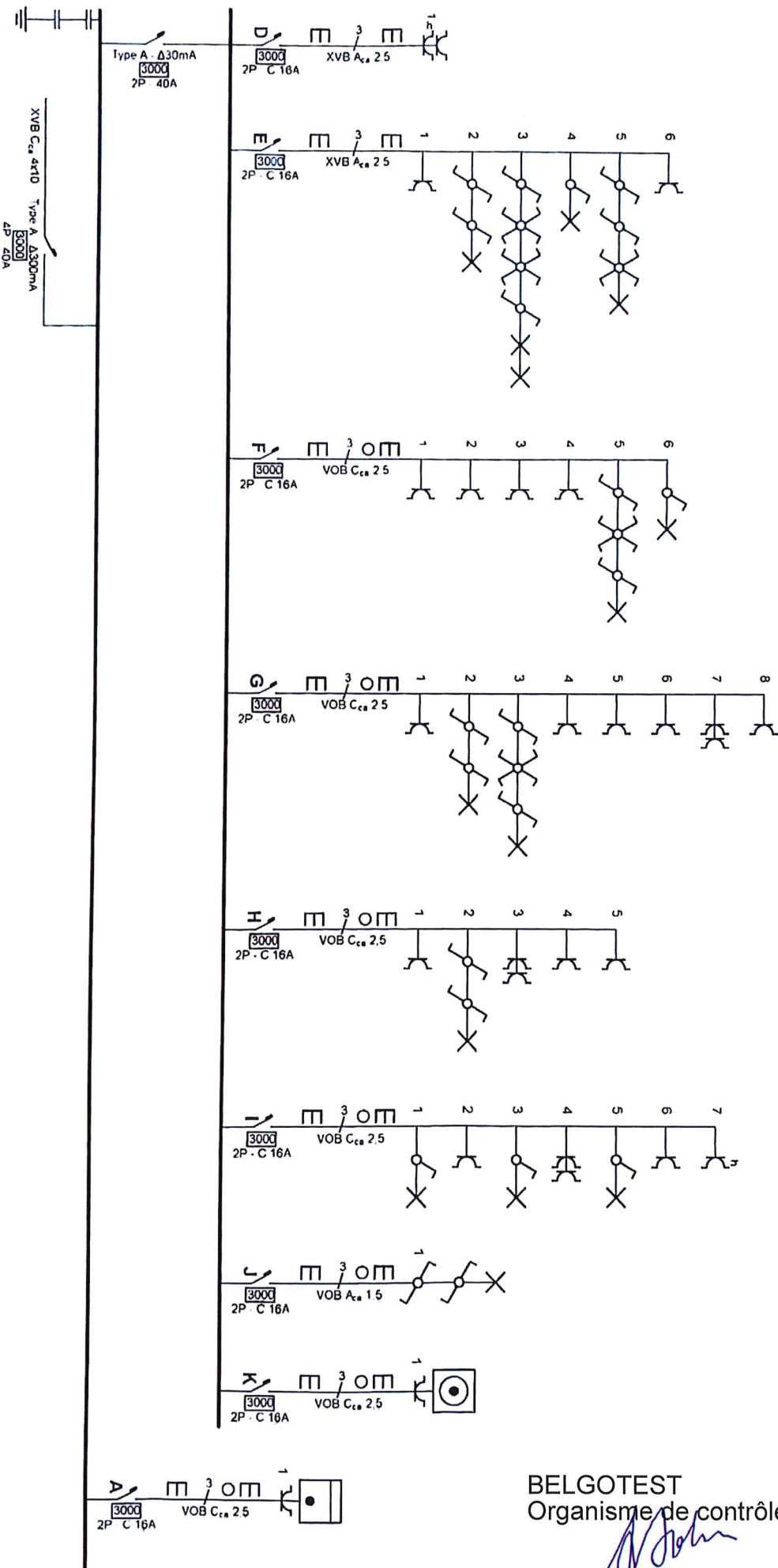


Inspecteur 004

Date d'émission du rapport :
09/12/2025

Le propriétaire, le gestionnaire ou l'exploitant de l'installation électrique est tenu :

- a) d'en assurer ou d'en faire assurer l'entretien ;
- b) de prendre toutes mesures adéquates pour que les dispositions du Livre 1 de l'arrêté royal du 8 septembre 2019 établissant le Livre 1 sur les installations électriques à basse tension et à très basse tension, le Livre 2 sur les installations électriques à haute tension et le Livre 3 sur les installations pour le transport et la distribution de l'énergie électrique soient en tout temps observés ;
- c) de conserver les documents de l'installation électrique dans un dossier, de le tenir à disposition de toute personne qui peut le consulter et de mettre à disposition une copie de ce dossier à tout éventuel locataire ;
- d) de transmettre le dossier de l'installation électrique au nouveau propriétaire, gestionnaire ou exploitant ;
- e) d'aviser immédiatement le fonctionnaire préposé à la surveillance du Service Public Fédéral ayant l'Énergie dans ses attributions de tout accident survenu aux personnes et du, directement ou indirectement, à la présence d'installations électriques ;
- f) de renseigner dans le dossier de l'installation électrique toute modification ou extension non importante survenue sur l'installation électrique ;
- g) de laisser réaliser par un organisme agréé un contrôle de conformité avant la mise en usage sur toute modification ou extension importante survenue sur l'installation électrique.



BELGOTEST
Organisme de contrôle agréé

Inspecteur 004

09/12/2025

Organisme agréé
Belgoteest asbl
Rue Pisserouie 272
4820 Disson
Tel 0491 98 28 17
e-mail: secretariat@belgoteest.be
BE 0727 720 427

Adresse de l'installation électrique
LORETTE F
7170 BELLECOURT
GSM: 0496702666

Er P. Paul S. v. v. v.

Installateur
Fabrice Lorette
186 rue Pastur
7160 Chapelle-lez-Herlainmont
GSM: 0496 70 26 66
e-mail: fabrice001@hotmail.fr
TVA BE 0829 409 980

P. 1/4
Schéma unifilaire
2 x 230V ~ 50Hz

Organisme agréé
Belgotest asbl
Rue Pissercule 272
4820 Disson
Tél: 0491 98 28 17
e-mail: secretariat@belgotest.be
BE 0727 720 427

Adresse de l'installation électrique

LORETTE F
7170 BELLECOURT
GSM: 0496702666

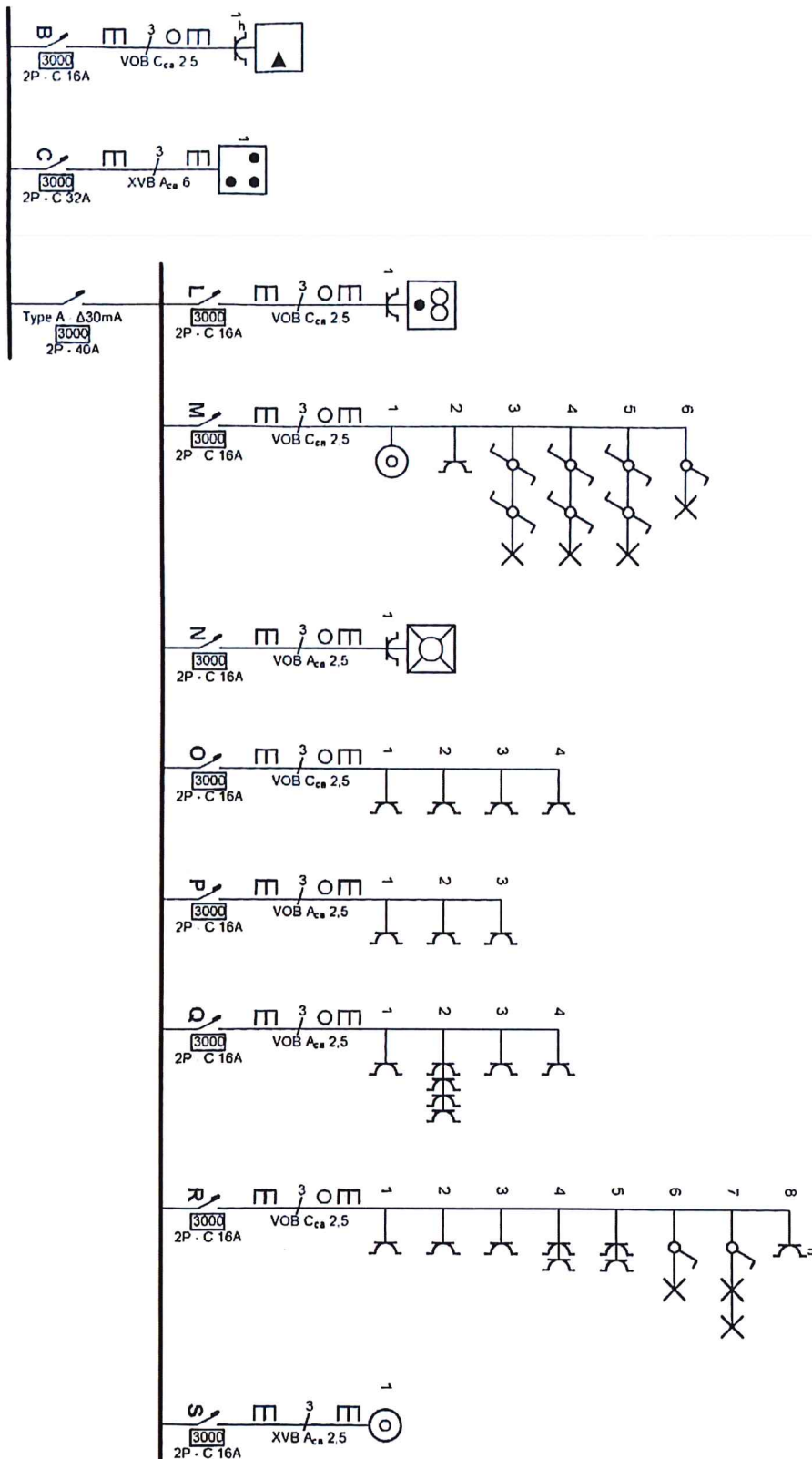
ESR Fabrice Lorette

Installateur

Fabrice Lorette
186 rue Pastur
7160 Chapelle-lez-Herlainmont
GSM: 0496 70 26 66
e-mail: fab-elec001@hotmail.fr
TVA BE 0829 409 980

P. 2/4
Schema unifilaire

2 x 230V ~ 50Hz

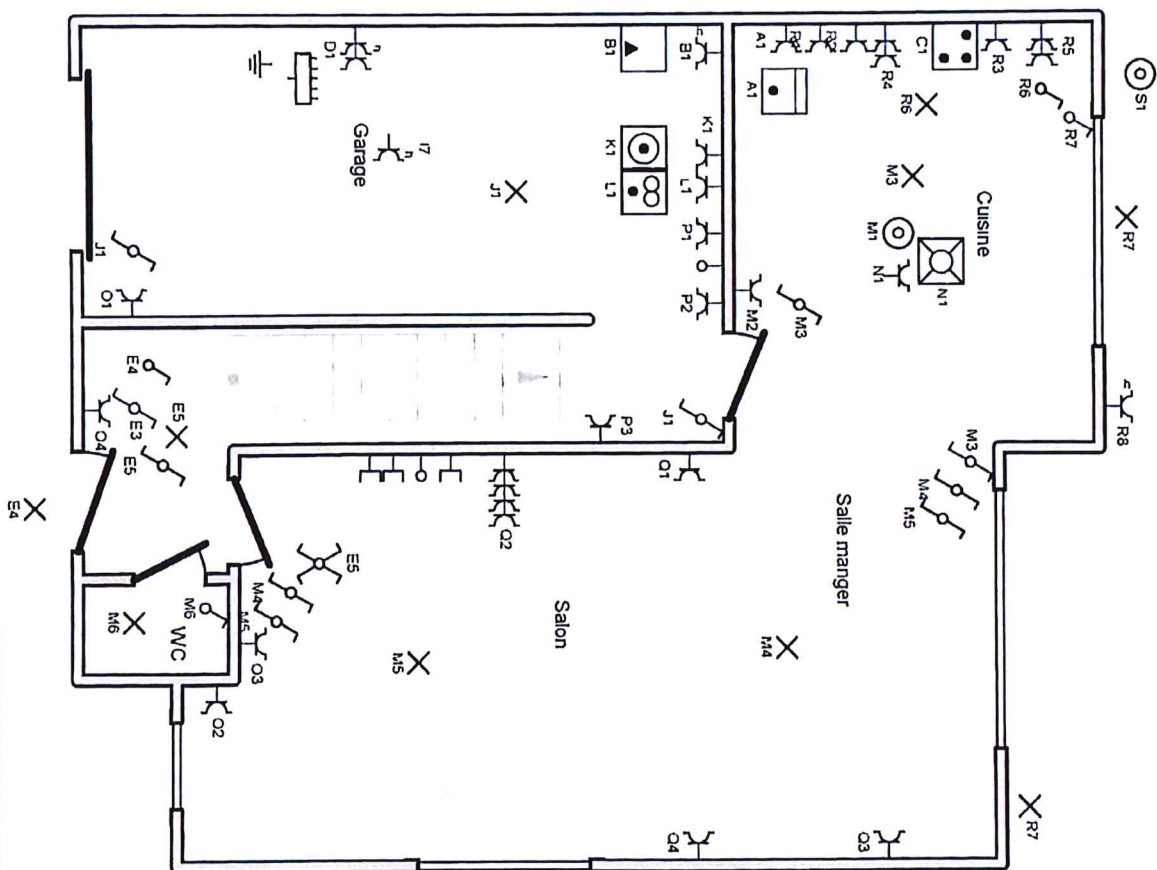


BELGOTEST
Organisme de contrôle agréé

[Signature]

Inspecteur 004

09/12/2025



BELGOTEST
Organisme de contrôle agréé

Inspecteur 004

09/12/2025

Organisme agréé

Belgotest asbl
Rue Pisseroulle 272
4820 Disson
Tél: 0491 98 28 17
e-mail: secretariat@belgotest.be
BE 0727 720 427

Adresse de l'installation électrique

LORETTE F
7170 BELLECOURT
GSM 0496702666

65 Rue de la Seigneurie

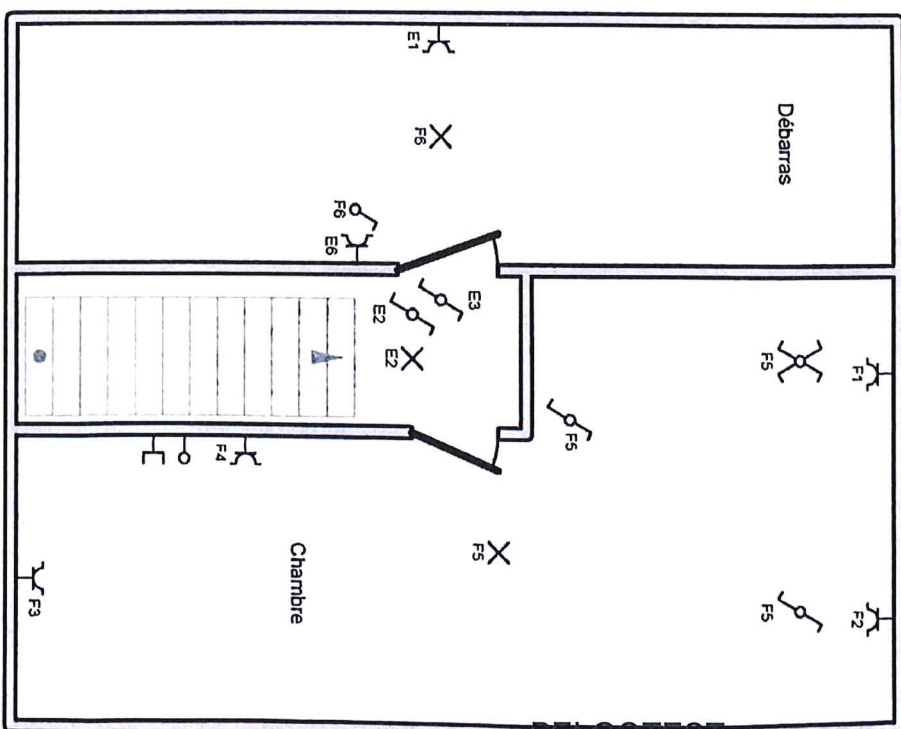
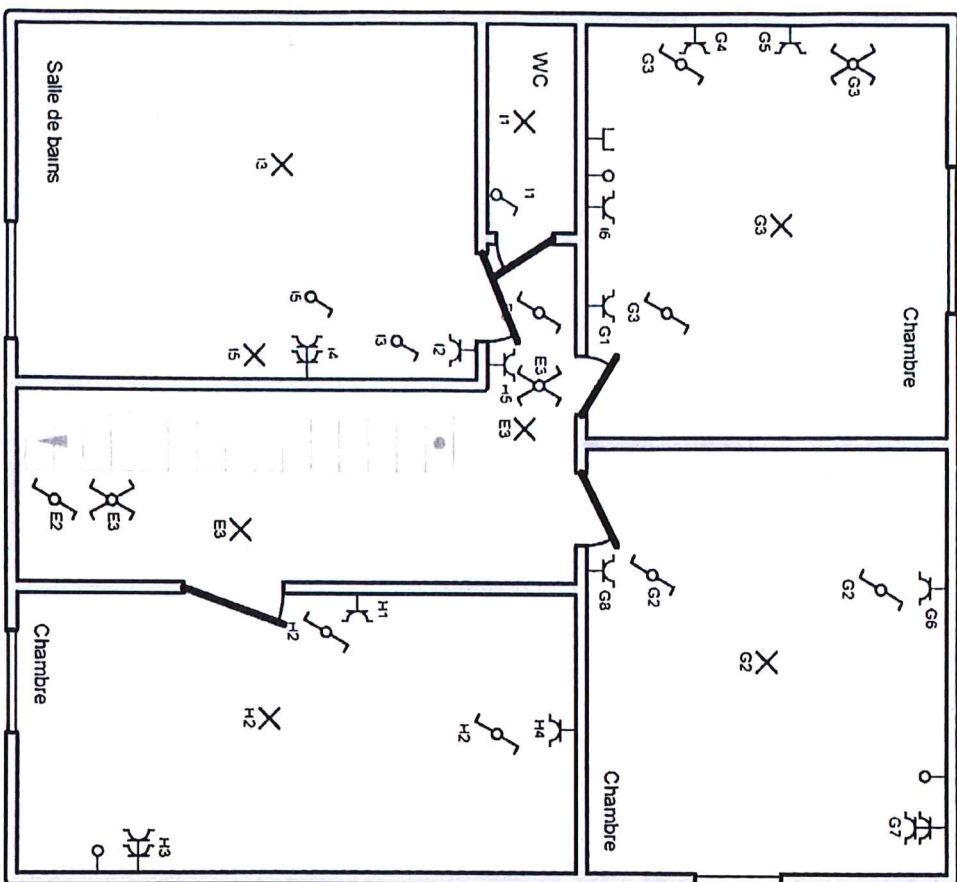
Installateur

Fabrice Lorette
186 rue Pastur
7160 Chapelle-lez-Herlaimont
GSM 0496 70 26 66
e-mail: fab-elec001@hotmail.fr
TVA BE 0829 409 980

p. 3/4

Plan de position

2 x 230V ~ 50Hz



BELGOTEST

Organisme de contrôle agréé

Inspecteur 004

09/12/2025

Organisme agréé
Belgotest asbl
Rue Pisseroule 272
4820 Dison
Tel: 0491 98 28 17
e-mail: secretaire@belgotest.be
BE 0727 720 427

Adresse de l'installation électrique
LORETTE F
7170 BELLECOURT
GSM: 0496702666

Électricité

Installateur
Fabrice Lorette
186 rue Pastur
7160 Chapelle-lez-Herlaimont
GSM: 0496702666
e-mail: yab-elec001@hotmail.fr
TVA BE 0829.409.980

P. 4/4
Plan de position
2 x 230V ~ 50Hz



CERTIGREEN test - asbl de contrôle agréé

Adresse Rue Reine Astrid 49/10
B-4100 Bonnelles
Tél +32 471 58 07 08
E-mail info@certigreen.be
TVA BE 0650 647 987
www.certigreen.be



P.V. N° MOS-GAZ-10-12-25-3360-CF

Date de visite : 10/12/2025

RAPPORT GAZ

Informations du contrôle

Nom du client	Cbd
Adresse du client	Paul Sauvenir 65 7170 Bellecourt
Type de bien	Maison
Numéro de téléphone	0484962395
Email	arnaud.fondu@hotmail.com
Donneur d'ordre	Propriétaire
Numéro de TVA	N.A.
Contrôleur	Morgan SATTA
Adresse du contrôle	Paul Sauvenir 65 7170 Bellecourt

Objet du contrôle

Type de gaz	G20 (gaz naturel H)
Norme NBN	NBN D 51-003 + NBN DTD B 61-002
Type de contrôle	Installation neuve, compteur fermé
Marque du compteur	HONEYWELL
N° du compteur	42519405
Index du compteur	0,120
Classe du compteur	G4
État du compteur	Scellé fermé
Gestionnaire de réseau	ORES
Pression de service	20 mbar (Gaz H)



CERTIGREEN test - asbl de contrôle agréé

Adresse Rue Reine Astrid 49/10
B-4100 Boncelles
Tél +32 471 58 07 08
E-mail info@certigreen.be
TVA BE 0650 647 987

www.certigreen.be



P.V. N° MOS-GAZ-10-12-25-3360-CF

Date de visite : 10/12/2025

Test d'étanchéité

Schéma isométrique	Conforme et signé
Type de test d'étanchéité	Manomètre GAZ03
Emplacement	Sur toute l'installation
Date d'installation	Après 2014
Pression	150 mbar
Test de canalisation	Durée: 30 min avec une perte de pression de 0 mbar
Résultat	Test OK

Contrôle visuel

Canalisations	Conforme
Attaches	Conforme
Accessoires	Conforme
Raccordement(s) appareil(s)	Conforme
Plaque(s) signalétique(s) appareil(s)	Conforme
Amenée d'air et ventilation(s)	Conforme
Conduit de raccordement, d'évacuation	Conforme
Liaison équipotentielle	Conforme
Identification des conduites de gaz	Conforme
Fourreaux en traversées de murs et de sols	Conforme
Test d'étanchéité	Oui
Perte de charges	Conforme
Té bouchonné pour mise en pression	Conforme
Compteur et raccords	Conforme
Appareils	Conforme
Terminal du conduit d'évacuation des gaz brûlés	Visible et Conforme



CERTIGREEN test - asbl de contrôle agréé

Adresse Rue Reine Astrid 49/10
B-4100 Bonnelles
Tél +32 471 58 07 08
E-mail info@certigreen.be
TVA BE 0650 647 987
www.certigreen.be



P.V. N° MOS-GAZ-10-12-25-3360-CF

Date de visite : 10/12/2025

APPAREILS

Appareil	Modèle	Marque	Type	Categorie	Puissance	Pays	Conforme	Qty
Chaudiere	Isotwin	Bulex	C33	I2E+	25kW W	Be	OUI	1

CANALISATIONS

Type	Diamètre	Dn	Raccord
Cuivre	18	/	À sertir
PLT	/	DN25	À compression



CERTIGREEN test - asbl de contrôle agréé

Adresse Rue Reine Astrid 49/10
B-4100 Boncelles
Tél +32 471 58 07 08
E-mail info@certigreen.be
TVA BE 0650 647 987
www.certigreen.be



P.V. N° MOS-GAZ-10-12-25-3360-CF

Date de visite : 10/12/2025

CONCLUSION

1. L'installation est en ordre de marche. Aucune fuite n'a été constatée. Aucune détérioration n'a été constatée sur les parties visibles. Voir avec l'instance qui vous a demandé le présent rapport pour l'échéance de validité de celui-ci.
2. L'installation est conforme aux normes cochées ci-dessus.
3. L'installation est étanche.
4. (Re)mise en service de l'installation autorisée.

CONFORME

Pour CERTIGREEN test, l'inspecteur



Morgan
Satta
0470 82 57 22

1. Le contrôle n'a porté que sur les parties visibles et accessibles de l'installation, et uniquement sur les (parties d') installations concernées par la demande qui nous a été adressée. 2. Aucune modification apportée à l'installation après le passage de l'agent-visiteur n'est prise en compte dans ce rapport. Les relevés mentionnés sur le rapport et sur le schéma isométrique ou sur les plans de l'installateur fixent exactement l'étendue et la mise en œuvre de l'installation contrôlée. 3. Une (re)mise en service d'un compteur nécessite la transmission au GRD (Gestionnaire du Réseau de Distribution) d'un rapport de contrôle conforme et du formulaire en ligne "Attestation Elgacert de conformité d'une installation au gaz naturel", incluant le schéma isométrique des tuyauteries, daté et signé, qui engage la responsabilité de l'installateur. 4. Le maintien en service d'une installation non conforme relève uniquement de la responsabilité du demandeur. 5. Toute réclamation est à transmettre à CERTIGREEN test par écrit. Il peut être fait appel aux résultats d'inspection via recours au SPF Économie Direction générale de l'Énergie. Toute information contenue dans le présent rapport est confidentielle et ne peut être divulguée qu'au demandeur et au propriétaire. Seul le service du ministère fédéral de l'Économie en charge de la surveillance des organismes de contrôle agréé peut avoir accès, à sa demande, à ces informations.



CERTIGREEN test - asbl de contrôle agréé

Adresse Rue Reine Astrid 49/10
B-4100 Bonnelles
Tél +32 471 58 07 08
E-mail info@certigreen.be
TVA BE 0650 647 987
www.certigreen.be



P.V. N° MOS-GAZ-10-12-25-3360-CF

Date de visite : 10/12/2025

Photos annexes



À SOUMETTRE AU GESTIONNAIRE DE RÉSEAU DE DISTRIBUTION DE GAZ NATUREL

RAPPORT DE CONTROLE D'UNE INSTALLATION FONCTIONNANT AU GAZ NATUREL EFFECTUÉ DANS LE CADRE DE L'OUVERTURE D'UN COMPTEUR GAZ CONFORMÉMENT AU CODE SYNERGRID SUR LA SÉCURITÉ DES INSTALLATIONS DE DISTRIBUTION DE GAZ

Organisme de contrôle

Nom:	CERTIGREEN TEST ASBL	N° de TVA:	0650.647.987
Rue:	Rue Reine Astrid	Nr°: 49	Boîte: 10
Localité:	4100 Seraing		
Téléphone:	+32 475238730	E-mail:	fdevillers@certigreen.be
Identification Inspecteur:	MOS	Référence de rapport:	MOS-10-12-25-GAZ-3360
Date du contrôle:	10/12/2025	Date du rapport:	10/12/2025

Installation

EAN: 541449045005522235

Adresse: Paul Sauvenier 65 - 7170 Bellecourt

Caractéristiques du compteur gaz

Il y a un compteur gaz

• Numéro:	42519405	Index:	0.1200
-----------	----------	--------	--------

Caractéristiques de l'installation

- Pression de service en mbar: 20

- Installation neuve

Numéro(s) de l'(des) "Attestation(s) de conformité d'une installation fonctionnant au gaz naturel pour l'ouverture du compteur gaz conformément à l'A.R. du 28/06/1971":

Attestation(s) de conformité Elgacert: [210100725](#)

Conclusion

Sur base de la référence de rapport MOS-10-12-25-GAZ-3360 l'organisme de contrôle atteste:

1. Avoir testé l'étanchéité de l'installation. Le test d'étanchéité donne satisfaction.
2. Que l'installation neuve contrôlée est conforme aux prescriptions correspondantes actuellement en vigueur et est techniquement sûre.

Prescriptions appliquées: NBN D 51-003:2010+A3:2025,NBN/DTD B 61-002:2021

Créé le: 10/12/2025 19:35:21
Par: Satta Morgan Roberto M
CERTIGREEN TEST ASBL

CE RAPPORT DE CONTROLE DOIT ÊTRE SOUMIS AU GESTIONNAIRE DE
RÉSEAU DE DISTRIBUTION DE GAZ NATUREL

MISE EN SERVICE – Systeme D

Date de mise en service: 12 / 01 / 26

Logement réalisé: Bellecourt 300

Ce document atteste que CBD a bien mis en service l'installation de ventilation du logement mentionné ci-dessus.

Cette mise en service à été réalisée avec les réglages ci-dessous.

Pièce	Débit théorique		Débit Réel	
	Pulsion	Extraction	Pulsion	Extraction
Cuisine		76 m³/h		78 m³/h
Salon	98 m³/h		100 m³/h	
WC RDC		25 m³/h		27 m³/h
SDB		50 m³/h		54 m³/h
WC ETAGE		25 m³/h		28 m³/h
Chambre 1	53 m³/h		53 m³/h	
Chambre 2	48 m³/h		52 m³/h	
Chambre 3	40 m³/h		44 m³/h	
Chambre 4	72 m³/h		72 m³/h	
TOTAL	m³/h	m³/h	m³/h	m³/h

Ampérage mesuré à plein débit: A ➔ 83 W

Les debits de ventilation sont imposés par la PEB et ne peuvent etre modifié.

Date + nom + Signature

12 / 01 / 2026

Vanderroost Thibaut



CERTIFICATION